Zoom sur...

Les beaux-parents

Au sommaire de ce numéro 27

- **Vers un statut des beaux-parents : les familles recomposées**
- **Beau-parent : un rude apprentissage face à l'ado**
- **Beaux-parents et garde alternée : un héritage en demi-teinte**
- **L'arrivée d'un bébé dans une famille recomposée**
- **Familles recomposées : ils témoignent !**

REAAP 22
RÉSEAU
D'ÉCOUTE
D'APPUI ET
D'ACCOMPAGNEMENT
DES PARENTS

Zoom sur… numéro 27 – Avril/Mai 2010

Une publication du REAAP des Côtes d'Armor – www.parents-cotesdarmor.org

RÉAAP 22
RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS
Zoom sur ...

VERS UN STATUT DES BEAUX-PARENTS : LES FAMILLES RECOMPOSEES

Tous les pays sauf la Belgique, l'Espagne et l'Italie, reconnaissent les beaux-parents, mais dans des conditions variables et à des degrés divers. Aujourd'hui, un enfant sur dix vit dans une famille recomposée ce qui fait 1.6 millions d'enfants.

Ainsi, pendant sa campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy avait parlé de modifier le statut des beaux-parents. En Février dernier, le président de la République a annoncé des modifications dans le statut de beau-parent. *"Je souhaite reconnaître ces liens particuliers par la création d'un statut de beaux-parents, et plus largement, des tiers qui vivent au domicile d'enfants dont ils ne sont pas les parents".* Cela s'est concrétisé en Mars 2009 quand il a décidé de mettre en place une nouvelle loi, le statut de beaux-parents devenant celui de "tiers".

En effet, même si les beaux-parents vivent avec l'enfant, ils n'ont aucun droit sur lui alors qu'ils peuvent parfois être très investis dans son éducation. De plus, cette loi permettrait une avancée dans les droits des couples homosexuels.

Cependant, Nicolas Sarkozy a ensuite déclaré qu'il préférait reporter pour Septembre cette loi qui apportait trop de controverse. En effet, les défenseurs des familles traditionnelles reprochent à cette loi d'être une façon détournée de permettre l'adoption pour les couples gays. Par ailleurs, les associations de défense des droits de père ont eu peur - sachant que la plupart du temps, ce sont les femmes qui ont la garde des enfants - de perdre des droits sur leurs enfants au profit des beaux-pères.

Les spécialistes du droit sont d'accord pour dire que cette loi a des points positifs. S'il y a un décès d'un parent par exemple, l'enfant peut alors être confié à un beau-parent s'il s'avère qu'il a plus d'affinités avec lui.

On peut donc en conclure que le statut de beau-parent est en mouvement et qu'il n'a pas fini de changer et de susciter des polémiques.

En savoir plus :
http://www.lefigaro.fr (article sur le projet de loi)

http://giraudfrederique.over-blog.com (études sociologiques diverses notamment sur la place des beaux-parents dans la famille)

REAAP 22
RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS
Zoom sur ...

BEAU-PARENT : UN RUDE APPRENTISSAGE FACE A L'ADO

« Ma fille est devenue impolie avec son beau-père, je pensais que ça passerait après la crise de l'adolescence mais mon conjoint a jeté l'éponge ».

Comment se comporter avec l'adolescent de son nouvel amour ? quelle place occuper ?
‘’On n'est pas beau-parent, on le devient après un long processus » affirme Irène THERY, sociologue.

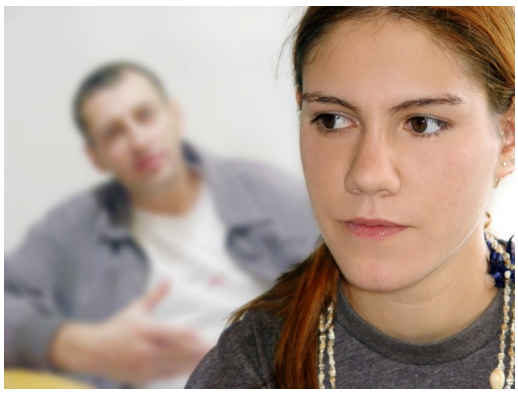

L'adolescent face à la séparation éprouve souvent un conflit de loyauté. Chaque parent peut consciemment ou non de par son âge lui imposer de prendre parti au risque de perturber son autonomie psychique.

Il peut vivre cette situation de séparation comme un abandon. Lui qui est prêt à entrer dans la vie amoureuse, constate que ses parents ont fait exploser la cellule familiale où il avait élaboré ses repères.

Même si une séparation est prévisible, beaucoup d'adolescents gardent la ferme illusion que leurs parents séparés peuvent revivre ensemble.

Bien qu'ado la séparation n'en est pas moins traumatisante.

Le beau-parent n'a aucune légitimité pour donner des ordres mais il peut s'attendre à être respecter en tant qu'adulte.
La venue d'un beau-père ou d'une belle-mère peut dégrader l'image du parent, car il devient un amant et plus seulement un parent. Pour un ado en période de découverte sexuelle, le beau-parent est ressenti comme quelqu'un de très sexualisé. Il peut donc faire l'objet d'une jalousie importante.
D'où l'importance de prévenir l'adolescent de cette nouvelle relation et surtout amener son nouveau partenaire dans la maison lorsque que la relation du couple recomposé est stabilisée.

Alors, ne vous attendez pas à une confiance et acceptation instantanées, reconnaissez les conflits de loyauté, déterminez les règles du jeu sans vous déstabiliser ; faites front et prenez soin de votre nouveau couple.
Evitez aussi quelques pièges comme la séduction, les cadeaux, le copain ou la copine, l'indifférence, l'impudeur, et la compétition éducative avec le parent absent.

En savoir plus :Irène THERY : « recomposer une famille, des rôles et des sentiments » (édition Textuel)
« les recompositions familiales aujourd'hui » (édition Nathan)

REAAP 22
RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS
Zoom sur ...

BEAUX-PARENTS ET GARDE ALTERNEE : UN HERITAGE EN DEMI-TEINTE

En mars 2002, le législateur donnait au père et à la mère séparés ou divorcés le droit d'assurer la garde des enfants en alternance, à charge pour eux de trouver une organisation qui soit la plus satisfaisante pour leur progéniture. Toutefois, au fil du temps, il s'avère que la mise en place de cette garde alternée peut être source de conflits entre les parents.

Qu'en est-il alors du beau-parent ?

Etre beau-père ou belle-mère des enfants de son nouveau conjoint ne s'improvise pas, il n'y a pas de mode d'emploi. C'est souvent l'occasion de construire une belle histoire, entre adultes et enfants, non sans difficultés et remise en question.

Dans le cadre de la garde alternée, il s'agit bien d'élever des enfants à temps partiel : quelque soit l'arrangement entre le père et la mère, le beau-parent se trouve en présence en pointillé des enfants de l'autre, celui ou celle dont on occupe la place, au grand dam parfois des enfants concernés.

Mais ce beau-parent s'est installé dans une vie de couple dans la durée, qu'il souhaite préserver.
Entre "ça passe ou ça casse", il y a, fort heureusement, de nombreuses situations diverses et variées, qui se vivent au quotidien, avec les ajustements nécessaires pour que s'y retrouvent les enfants et les adultes.

Qu'il s'agisse des temps couverts par le week-end, par les vacances voire pendant la semaine, il est possible de trouver une place pour chacun, le fils devenu beau-fils, la fille devenue belle-fille, et le beau-parent. Il convient de trouver les petits arrangements dont chacun peut s'accommoder et cela demande sans doute beaucoup de précautions, car la présence d'un beau-parent n'est pas toujours bien vécue par l'enfant, le temps d'un week-end et de vacances. Il a du mal à accepter une autorité venant d'une autre personne que ses parents. Surtout quand on est sur du temps partiel.

Toutefois, ces arrangements sont importants à mettre en place par le couple recomposé pour que les enfants s'y retrouvent et que le couple trouve sa légitimité auprès d'eux, ce couple qui perdure hors de la présence des enfants.

Il n'y a sans doute pas de recette miracle, mais quelques ingrédients incontournables pour trouver un équilibre : bienveillance, attention et souplesse.

En savoir plus :
" Famille recomposée, un défi à gagner " Sylvie Cadolle – éditions Marabout

REAAP 22
RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS
Zoom sur ...

L'ARRIVEE D'UN BEBE DANS UNE FAMILLE RECOMPOSEE

Après l'étape de la séparation puis de la reconstruction de la vie de couple, voilà que la famille s'agrandit. Elle est devenue une famille recomposée où chaque enfant doit construire de nouvelles relations et trouver sa place avec de nouveaux repères. Souvent aussi, la composition de la famille se modifie avec l'arrivée d'un bébé qui vient cimenter le foyer recomposé. Face à ces bouleversements familiaux, les enfants de la première union peuvent avoir des difficultés à trouver leurs marques.

Cependant, comme le souligne, sur France 5, Agnès de Viaris, psychologue, psychothérapeute et auteur de " *La famille recomposée :* Comment répondre aux questions des enfants ", l'arrivée d'un enfant n'est pas plus compliquée dans une famille recomposée. En effet, " *les parents vont connaître les mêmes problèmes que dans une famille classique (jalousie, positionnement de la fratrie), mais ils vont être accentués par le prisme de la recomposition* " (1).

Une nouvelle naissance peut en effet entrainer chez l'enfant un certain nombre de questionnements et de craintes : le risque de perdre sa place, d'avoir l'impression d'être moins aimé, de ressentir un sentiment d'injustice face à une différence de traitement entre lui et le nouveau-né, un sentiment d'abandon sachant qu'il a déjà eu à partager l'amour de son parent avec un beau-parent et éventuellement les enfants de celui-ci. Cette situation peut également susciter de la jalousie par le fait que le nouveau venu aura le privilège de vivre avec ses deux parents. De plus, c'est pour l'enfant la fin d'un rêve, celui de voir ses parents se réconcilier et de revivre ensemble.

Pour les psychologues, en général, il est important de rassurer l'enfant, de l'écouter, de le laisser exprimer ses craintes et de lui montrer qu'il garde toute sa place. Il faut lui mettre en avant tous les côtés positifs de cette nouvelle grossesse et dire que c'est un moyen de donner un nouvel élan à la vie. Laissez-lui également le temps d'intégrer ce nouveau changement et reparlez-en lui à plusieurs reprises afin qu'il se prépare à l'arrivée du bébé.

Cet événement peut aussi être vécu de façon positive car il va permettre de resserrer les liens entre le beau-parent et le beau ou la belle-fille et ainsi créer un lien de famille. Si les enfants ne sont pas nés de la même mère, il est également possible de créer de la complicité en les faisant partager des instants valorisants tels que les soins donnés au nouveau-né. Le tout est d'impliquer chacun des membres de la famille pour qu'il se sente entouré.

(1) : en savoir plus : les maternelles France 5 : http://les-maternelles.france5.fr/

REAAP 22
RÉSEAU D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS
Zoom sur ...

FAMILLES RECOMPOSEES, ILS TEMOIGNENT !

Un nouveau couple, des ex-conjoints et des enfants : telle est l'équation de la famille recomposée où petits et grands tentent de trouver leur place et leur équilibre.

Nous avons recueilli quelques témoignages d'enfants et d'adultes qui font partie de ces nouveaux foyers.

Points de vue de parents

Pour Stéphanie, 42 ans : il n'y a pas de recette pour vivre tous en harmonie.

« Stéphanie et son compagnon forment depuis plus d'un an une famille recomposée avec leurs enfants respectifs. Selon Stéphanie, " il faut user de bon sens, d'un minimum de sensibilité aux besoins de chacun et d'une bonne dose d'humour ". Elle ajoute « qu'être belle-mère, c'est pas mal de frustrations mais de grandes joies aussi ».

Pour Jeanne, 38 ans : il faut faire avec.

" Les relations ne sont pas toujours évidentes. Nos enfants sont très différents, même diamétralement opposés pour deux de nos filles : une excessivement studieuse, toujours enfermée à étudier, et l'autre en quasi-échec scolaire, ses priorités étant ailleurs… Mais il faut faire avec et apprendre à composer. "

Point de vue d'enfants

Pour Estelle, 20 ans : l'arrivée du beau-père est venue combler un manque.

" J'avais 6 ans quand mon beau-père est venu à la maison. Heureusement car je ne sais pas comment nous aurions survécu, ma mère, ma sœur et moi. Je l'ai tout de suite bien accueilli et peu de temps après je lui ai demandé si je pouvais l'appeler papa. Au bout de 3 ans j'ai pris son nom de famille. Sinon j'ai une demi-sœur, mais je l'aime comme ma grande sœur et pour moi ça ne fait pas de différence. "

Pour Hugues, 16 ans : c'est une question d'habitude.

Hugues avait 3 ans quand il a fait connaissance avec les enfants de son beau-père, il a " l'impression de les avoir toujours connus " et dit " se sentir plus proches d'eux " mais il n'emploie pas pour autant le terme de frères et sœurs pour les désigner.

Points de vue de parents

Pour Isabelle, 24 ans : la famille recomposée s'est soldée par un échec.

" Je partageais la vie d'un homme plus âgé, veuf, dont les 2 filles ont été élevées par la grand-mère. Lorsque je suis arrivée dans leur vie tout c'est très bien passé, mais cela n'a pas duré… La dernière des filles était très possessive, exclusive même, et se mettait franchement entre nous. C'est très difficile de faire face à tant de tension. Au final, j'ai du quitter mon ami à cause de cela mais nous restons en contact et maintenons une relation à distance. "

Point de vue d'enfants

Pour Emilie, 23 ans : c'est d'abord le sentiment d'avoir été envahie.

" J'étais l'aînée de 3 et j'avais 12 ans quand mon beau-père a débarqué à la maison avec ses 3 enfants. Cela nous coûtait d'être toujours à 6 les week-ends et de ne pas avoir notre mère pour nous tous seuls. Je m'entends bien aujourd'hui avec les enfants de Nicolas, mais je ne les considère pas comme mes frères et sœurs. Probablement plus comme des cousins. "

Pour en discuter **:**
http://www.familles.com/v4/forums/forums-familiaux-familles-recomposees-f40.html

Pour vous exprimer ou vous faire aider **:**
www.filsantejeunes.com

Zoom sur ... Les beaux-parents – numéro 27 – Avril/Mai 2010

Document téléchargeable et imprimable depuis le site du REAAP des Côtes d'Armor : www.parents-cotesdarmor.org

Textes : Comité de pilotage du REAAP

Photos : page 3 : © Galina Barskaya – page 5 : © Pavel Losevsky - (Fotolia.com)